

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MARS 2018**

Délibération : **N° 2018-03- 20**
 OBJET : **MODIFICATION COMMISSION MUNICIPALE "AMENAGEMENT"**
 Nomenclature : **5.2.6**

En exercice : 29 membres
Présents : 20
Pouvoirs : 9
Absents : 0
Votants : 29
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le vingt-six mars deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-neuf mars deux mille dix-huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Marie-Madeleine REGNIER donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Thierry GICQUEL donne pouvoir à Catherine CADOU, Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE, Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Lionel BROSSAULT, Aurora ROOKE donne pouvoir à Mickaël MENDES, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Hélène JALIN

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Conformément à l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et par délibération n° 2012-04-04 du 22 avril 2014, a été créée, la commission « Aménagement ».

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des commissions, il est nécessaire d'assurer le remplacement de Mme Chantal PERRUCHET à la commission municipale Aménagement,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- DE DESIGNER M. Lionel BROSSAULT, membre de la commission « Aménagement » ;
- DE MODIFIER la composition de cette commission en conséquence et comme suit :

Gil RANNOU
 Florence CABRESIN
 Philippe LEBASTARD
 Frédéric CHAPEAU
 Jean-Claude SALAU
 Damien CLOUET

Michel RINCE
 Lionel BROSSAULT
 Aurora ROOKE
 Emmanuel RENOUX
 Soumaya BAHIRAEI

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 26 mars 2018

Le Maire,
 Alain ROYER

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20180326-2018-03-20-DE
 Date de télétransmission : 03/04/2018
 Date de réception préfecture : 03/04/2018

